

Point 11 : Puits et pompes

Puits et pompes, ce petit patrimoine a été particulièrement conservé à Villiers-sous-Grez qui, privé de source ou de rivière, doit puiser dans la nappe souterraine son alimentation en eau potable. Sous diverses formes, ils équipaient presque systématiquement chaque habitation.

Les archives anciennes et les traces encore actuelles de leur implantation permettent d'en compter plusieurs dizaines. Cette abondance est due à la proximité de la nappe phréatique des sables de Fontainebleau, située entre 10 et 15 mètres de profondeur par rapport au niveau du sol. Il suffisait de creuser dans le sable où, en raison de l'altitude du village, le puisatier ne rencontrait pas de dalle gréseuse. Après avoir puisé l'ouvrage et l'avoir protégé par une margelle en surface (construction parfois entretenue en commun par les usagers les plus proches), chacun disposait d'une eau abondante dont la salubrité était conservée par l'épaisseur du filtre de sable. Les annales anciennes ne mentionnent aucune sécheresse des puits et ne font pas état d'une pollution de leur eau.

De nombreux puits ont disparu, surtout là où leur emplacement gênait la circulation des automobiles dans les passages communs. Dans les cours privées, les pompes à levier actionnant un piston remontant l'eau, ne sont plus en état de marche. Beaucoup n'ont pas été conservées ; mais il en reste quelques-unes pour décorer les jardins. Deux d'entre elles sont toujours en place et visibles dans les rues René Lefebvre et Gabriel Bachet. Elles équipent d'anciens puits communs restaurés dans le cadre d'un contrat rural subventionné par le Département dans les années 1980.

Dans le cadre de cette opération, deux types de puits anciens ont été particulièrement bien conservés : les plus rustiques sont composés de trois dalles posées verticalement, bordés d'une margelle, équipés d'un tambour de bois actionné par une ou deux manivelles ; le tout couvert d'un toit et fermé d'une porte en tôle ou d'une grille munie d'un cadenas pour éviter les chutes. Deux d'entre eux portent une date : 1843 et 1852. Un autre dans le hameau de Busseau et deux autres, selon le même concept mais probablement plus récents, sont construits en calcaire taillé. Trois autres, rue du Buisson, rue de Nemours et dans un passage commun donnant rue Gabriel Bachet, sont couverts par une construction en maçonnerie à 3 ou 4 côtés, couverts d'un toit de tuiles et munis des mêmes équipements que ci-dessus pour la remontée du seau d'eau.

Continuez à descendre la rue de l'église jusqu'à la place Rapine, votre prochaine étape.